



Le Plan départemental de l'habitat est instauré par la loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement ; le PDH a **plusieurs objectifs** :

- **assurer la cohérence entre les politiques de l'habitat** conduites sur les territoires couverts ou non par des programmes locaux de l'habitat
- **lutter contre les déséquilibres et les inégalités territoriales**
- **renforcer le partenariat** existant avec les collectivités locales
- **répondre aux enjeux de l'habitat** sur le territoire

Les orientations d'un PDH sont incitatives et donnent le **cadre de référence** des actions à mener sur le territoire départemental.


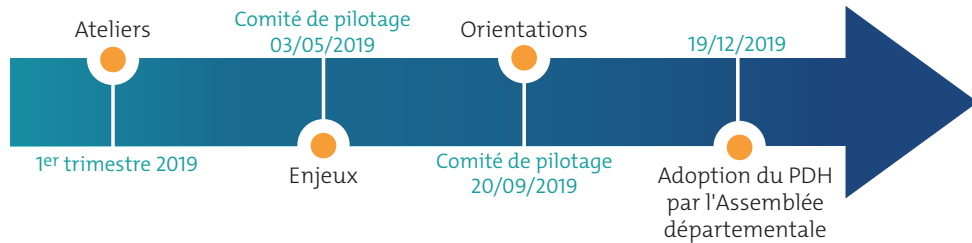
Pour construire le nouveau PDH, le Département d'Ille-et-Vilaine a organisé une trentaine d'ateliers territoriaux qui ont rassemblé au total plus de **250 personnes**. Ils ont permis de **collecter les enjeux des territoires** et de **co-construire 4 orientations** pour la période 2020-2025.

«Le premier PDH d'Ille-et-Vilaine a été validé en 2012, portant sur le devant de la scène, notamment, la question des centres-bourgs.

Aujourd'hui, après de multiples réunions au plus près de tous les territoires, de nouveaux enjeux ont été clairement repérés comme l'empreinte carbone des logements.

Ce second PDH couvre la période 2020-2025. Il nous permet d'adapter notre politique de l'habitat aux nouveaux enjeux des territoires. »

Marcel Rogemont
Conseiller départemental délégué à l'habitat

Le nouveau **Plan départemental de l'habitat** intègre la vision « **Ille-et-Vilaine 2035** » ; scénario du développement et de l'aménagement du territoire breillien à moyen terme.

En appui du PDH, l'observatoire de l'habitat, géré par l'ADIL 35, permet la mise à disposition d'un socle commun de données et d'expertises à destination des collectivités et des partenaires de l'habitat.

N'hésitez pas à contacter l'ADIL 35

POUR EN SAVOIR PLUS :

PDH disponible sur
<https://www.ille-et-vilaine.fr/article/habitat>

Cartes interactives de l'atlas habitat du Grand Ouest (logement, prix, construction, économies d'énergie...) :
<https://www.adil35.org/documentation-observatoire>



Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Direction départementale des territoires et de la mer
Service espace, habitat et cadre de vie
Le Morgat – 12, rue Maurice Fabre
CS 23167 - 35031 Rennes CEDEX
Tél. : 02 99 02 32 00
www.ille-et-vilaine.gouv.fr

Département d'Ille-et-Vilaine
Service habitat et cadre de vie
1, avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 02 40 86
www.ille-et-vilaine.fr

ADIL 35
Observatoire départemental de l'habitat
22, rue Poullain Duparc
35000 Rennes
Tél. : 02 99 78 27 27
www.adil35.org

Juillet 2020 - D-PDT-0720-001 - Studio graphique du Département d'Ille-et-Vilaine - Crédit photo - Source des données : INSEE 2019-RP 2016 / DREAL Bretagne / DDTM 35 / DVF

Le Plan départemental de l'habitat (PDH) 2020-2025



UNE OFFRE D'HABITAT DIVERSIFIÉE **ADAPTÉE** AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES



Le **PDH 2020-2025** a été construit avec l'ensemble des partenaires de l'habitat du département. Il est co-piloté par l'État et le Conseil départemental.

ORIENTATION 1

Une offre de logements diversifiée

- Développer l'offre locative sociale publique et privée
- Soutenir l'accession sociale à la propriété
- Proposer des opérations entre logement ordinaire et hébergement en institution pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- Faciliter l'accès au logement pour les jeunes actifs, saisonniers, apprentis
- Expérimenter, développer la modularité des logements, notamment pour les familles monoparentales et les personnes seules
- Accompagner la sédentarisation des gens du voyage et l'accueil des réfugiés
- Promouvoir une offre de logements avec un accompagnement social

6 400 à 7 800 logements supplémentaires seraient nécessaires chaque année

Chiffres clés



1 200 000 habitants d'ici 2030. Plus de 10 000 Breillien.nes supplémentaires par an

La part des **75 ans et plus** augmente deux fois plus vite que la population totale



1 000 familles monoparentales et plus de 3 000 personnes seules supplémentaires par an en Ille-et-Vilaine

2 000 logements sociaux agréés tous les ans dans le parc public



ORIENTATION 2

Une cohésion territoriale renforcée

- Rechercher un développement équilibré et une complémentarité entre les territoires
- Désenclaver les territoires en articulant transport et alternatives aux déplacements (télétravail, ...)
- Renforcer l'offre en services et en équipements dans les territoires ruraux
- S'assurer de la complémentarité des dispositifs déployés par les différents acteurs de l'habitat
- Pour rendre attractifs les centres-bourgs, penser habitat + services + mobilité



333 communes
11 communes de plus de 10 000 habitants et 39 communes de plus de 5 000 habitants



464 300 résidences principales en 2016, dont plus de la moitié hors de Rennes métropole

Une dotation satisfaisante en services et en équipements en Ille-et-Vilaine



La réhabilitation de logements anciens, comme ici à Mellé, contribue à renforcer l'attractivité des centres-bourgs.

ORIENTATION 3

Une dynamisation des centres-villes et des centres-bourgs

- Limiter la consommation foncière
- Remettre sur le marché les logements vacants des centres-bourgs et centres-villes
- Proposer une offre attractive de logements adaptés aux territoires et à la demande
- Préserver la qualité patrimoniale du bâti ancien pour valoriser le cadre de vie
- Poursuivre la rénovation énergétique des logements du parc privé et du parc social
- Intégrer l'impact environnemental de l'habitat dans la conception des logements et des aménagements
- Développer des programmes de logements alliant mixité fonctionnelle, sociale et intergénérationnelle

Chiffres clés

Plus de **8 500 logements** construits chaque année en Ille-et-Vilaine depuis 2000



680 hectares artificialisés chaque année, soit environ la surface de **948 terrains de foot**
1/3 de la production de logements en renouvellement urbain (2012-2015)

60 % de logements individuels
30 % du parc de logements collectifs hors Rennes Métropole



1/3 des logements construits avant 1970
200 000 logements potentiellement éligibles



ORIENTATION 4

Partager les expériences et soutenir les politiques de l'habitat

- Mettre en réseau les acteurs locaux et les partenaires de l'habitat pour essayer des solutions innovantes
- Animer un observatoire de l'habitat pour partager les informations et les analyses
- Accompagner les collectivités et les ménages